

LISTE DU MATERIEL



COMITE DES FÊTES DE VIRIAT

☎ : 04 74 25 30 88

FAX : 04 74 25 18 66

✉ : Accueil@viriat.fr

DEMANDE DE VAISSELLE ET DE MATERIEL POUR SORTIES EXTERIEURES

Enlèvement le Vendredi à 18H30

Retour le Lundi à 18H30

Lieu d'installation :

ASSOCIATION ADHERENTE AU COMITE DES FÊTES

Association :

Date de la location :

Responsable :

Adresse mail :

☎ :

PARTICULIER

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Tél :

Adresse mail :

Date de la location :

Réservé au comité des fêtes						Particulier		
DESIGNATION DE L'ARTICLE	Nbre existant	Demandé	Distribué	Rendu	Perte Ou casse	Association Adhérente au comité	Prix Unitaire	Prix Total
Tables Pliantes 2m x 0.70m avec rebord	50					GRATUIT	2 €	
Tables Pliantes 2m x 0.70m Sans rebord	27					GRATUIT	1 €	
Tables pliantes 2.5m x 070m	20					GRATUIT	2 €	
Plateaux 2.40m x 0.70m + tréteaux	10					GRATUIT	2 €	
Bancs 2m	34					GRATUIT	1 €	
Bancs de + de 2m	5					GRATUIT	1 €	
Chaises plastiques pour intérieur	159					GRATUIT	0.50 €	
Chaises plastiques (grises)	384					GRATUIT	0.50 €	
Bacs plastiques grand modèle	1					GRATUIT	2 €	
Bacs plastiques petit modèle	7					GRATUIT	1 €	
Gaufrier	3					GRATUIT	10 €	
Trépied Gaz	2					GRATUIT	8 €	
Machine Hot Dog	2					GRATUIT	15 €	
Friteuse électrique Grand Modèle avec écumoire (380 volts)	1					GRATUIT	20 €	
Friteuse électrique Petit Modèle avec Ecumoire (380 volts)	2					GRATUIT	12 €	
Friteuse 10 L (220 volts)	2					GRATUIT	12 €	
Barbecue	2					GRATUIT	8 €	
Cafetière	1					GRATUIT	8 €	
Percolateur	1						15 €	
Four (220 volts)	1					GRATUIT	30 €	
Mange Debout	20					GRATUIT	3 €	
Remorque Frigo	1					100 €	150 €	

La vaisselle doit être rendue propre et doit être rangée correctement dans les caisses

LE PAIEMENT DE LA LOCATION DOIT SE FAIRE IMPERATIVEMENT AU RETOUR DU MATERIEL PENSEZ-Y !

Montant de la caution : 150 €

Caution arrivée :

Viriat le :

Signature :

REGLEMENT

LOCATION DE MATERIEL AUX PARTICULIERS

Le comité des fêtes dispose de matériel (tables, chaises, bancs, barbecues, friteuse, cafetière, chapiteaux et remorque frigo, vidéo projecteur, sono mobile, four/grill) qu'il met à la disposition des personnes de la commune pour les fêtes de familles, fêtes de quartiers etc...

RESERVATION

- la réservation du matériel devra être faite impérativement sur les imprimés qui sont à votre disposition au secrétariat de la mairie.
- Cette réservation devra être retournée au minimum 15 jours avant la date prévue de la manifestation
- Les associations adhérentes au comité des fêtes restent prioritaires pour l'utilisation du matériel, dans la mesure où celles-ci en effectuent la demande dans les délais indiqués soit 1 mois
- La location des verres ECOCUP** fera l'objet d'une facturation par le comité des fêtes pour le nettoyage de ceci-ci au prix indiqué ci-joint. Les verres sont emmener par le preneur à l'ADAPEI de L'Ain Rue Georges Leclanché 01440 VIRIAT et ils seront récupérés par un membre du comité des fêtes.

Aucune demande de particulier ne peut être honorée avant ce délai

DEPART ET RETOUR

La distribution du matériel et son retour s'effectueront le vendredi et le lundi soir à 18 H 30 ainsi que la veille et le lendemain des jours fériés, **IMPERATIVEMENT** dans le local du comité des fêtes sous la salle des fêtes.

Aucun matériel ne sera distribué ou réceptionné en dehors de ces jours et heures de permanence.

Le matériel devra être rendu propre

TARIFS DE LOCATION

. les tarifs de location du matériel sont disponibles au secrétariat de la mairie et indiqués sur la feuille de réservation. Ils correspondent à la durée d'utilisation du week-end ou jour férié.

. toute modification des tarifs se fera au 1^{er} janvier et sera valable pour l'année entière

. **le paiement se fera lors du retour du matériel**

CAUTION

Toute sortie du matériel fera l'objet du versement d'une caution qui sera restituée au retour sous réserve de l'état du matériel retourné (caution à donner à la demande de matériel)

PENALITES

En cas de non-retour du matériel aux heures et jours prévus, toute journée supplémentaire sera facturée au tarif de location en vigueur et un nouveau rendez-vous devra être pris avec le permanent de service.

Toute détérioration ou perte fera l'objet d'une facturation ultérieure et correspondra au remplacement ou à la remise en état du matériel endommagé ou égaré

APPLICATION DU REGLEMENT

Toute personne s'engage à appliquer et à honorer le règlement. Sa non application fera l'objet de pénalités fixées par le conseil d'administration du comité des fêtes.

LE PRESIDENT

DU COMITE DES FÊTES

LISTE DE LA VAISSELLE

	Quantité	Demandé	Associations	particuliers
				prix à l'unité
4 bacs de vaisselle comprenant chacun :	4		Gratuit	9 €
25 assiettes				
1 boîte avec 25 couteaux, 25 fourchettes et 25 petites cuillères.				
Verres à canon	7 douzaines		Gratuit	1 € la douzaine
Bacs de 36 verres (verre à canon)	4		Gratuit	5 €
Verres Picardie	6 douzaines		Gratuit	1 € la douzaine
pichets plastiques d'1 litre	40		Gratuit	0,10 €
casserolles inox	3		Gratuit	5 €
plats à rôtir inox	2		Gratuit	5 €
essoreuse à salade de collectivité	1		Gratuit	
plateaux rectangulaires	250		Gratuit	0,50 €
Verres ECOCUP (les verres sont à emporter après utilisation à l'ADAPEI de l'AIN par le loueur)	400		Lavage payant : - 500 à 1000 verres 30€ par tranche de 250 verres - + 1000 verres 21€ par tranche de 250 verres	